

VISITE ET CONSTATS DES BANDES RIVERAINES MUNICIPALITÉ DE MARSTON

LAC MÉGANTIC
LAC MCKENZIE
RIVIÈRE VICTORIA

AUTOMNE 2022



Table des matières

1.	Mise en contexte.....	2
2.	Méthodologie	2
2.1.	Documentation de la MRC du Granit	2
2.2.	Attribution de la cote de bande riveraine et documentation.....	2
3.	Compte-rendu des visites des propriétés riveraines du lac Mégantic.....	3
4.	Compte-rendu des visites des propriétés du lac McKenzie	13
5.	Compte-rendu de la visite de la rivière Victoria.....	15

1. Mise en contexte

À la demande de madame Julie Boucher, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Marston, les bandes riveraines aux abords du lac Mégantic, du lac McKenzie et de la rivière Victoria ont été inspectées.

Cette demande fait suite à la volonté du conseil municipal d'identifier les principaux lieux riverains ou non riverains du territoire de la municipalité de Martson qui pourraient engendrer de l'érosion et générer un apport de sédiments dans le lac Mégantic.

Afin de dresser un portrait de l'état des rives, il a été demandé de:

- faire un premier constat de la situation de l'ensemble des bandes riveraines via le lac Mégantic et le lac McKenzie;
- procéder à la vérification terrain des bandes riveraines ciblées comme pouvant être problématiques;
- sensibiliser les propriétaires riverains sur la protection de la bande riveraine et l'érosion.

Par la suite, les rives de la rivière Victoria ont été marchées sur l'ensemble du territoire de la municipalité, à pied ou en kayak, afin de déterminer les principaux endroits pouvant s'éroder et causer de la sédimentation dans les cours d'eau.

2. Méthodologie

2.1. Documentation de la MRC du Granit

La fiche de visite créée par la MRC du Granit a été utilisée pour faire l'évaluation des bandes riveraines (voir annexe 1). Cette fiche est basée sur les critères d'évaluation du nouveau Règlement de contrôle intérimaire sur la protection des plans d'eau numéro 2017-08.

Lors de la visite, si une personne était rencontrée, elle se voyait remettre:

- un rapport d'évaluation de la bande riveraine selon la conformité
- une liste d'arbres et arbustes pouvant être plantés en bande riveraine

Pour les personnes qui n'ont pas été rencontrées, la lettre a été remise à la municipalité afin de faire un envoi postal.

Les bandes riveraines considérées comme satisfaisant les critères du règlement ont été visitées rapidement. Une inspection visuelle a toutefois toujours été réalisée, afin de valider ou non la présence d'érosion.

2.2. Attribution de la cote de bande riveraine et documentation

Pour attribuer la cote de bande riveraine, la fiche terrain devait être remplie lors de chacune des visites. La cote fut ensuite donnée en fonction des critères indiqués au tableau ci-bas. La largeur de l'accès signifie la largeur de l'accès au lac (maximum 5 mètres), la profondeur représente la profondeur de la surface végétalisée (2 mètres de profondeur s'il y a 50% de canopée ou plus et 5 mètres de profondeur s'il y a une

canopée de moins de 50%). Finalement, le recouvrement représente le pourcentage de recouvrement du muret, de l'enrochement, ou de toute forme de stabilisation en place, le cas échéant.

Tableau 1 : Attribution de la cote

Critères/cote	A		B		C	
Largeur Accès	5 m et -		5 m à 8 m		8 m et +	
Profondeur	100%		50 à 99 %		0 à 49 %	
Recouvrement	> 85 %		50 à 85 %		0 à 49 %	
Conditions	3 critères / 3		Tout autre combinaison		2 critères / 3	
Cote						

3. Compte-rendu des visites des propriétés riveraines du lac Mégantic

Au total, ce sont 27 propriétés qui ont été visitées. Voici les résultats obtenus:

Tableau 2 : Résultats des bandes riveraines du lac Mégantic

Cote	Nombre d'adresses
A	11
B	9
C	7

Une attention particulière est à porter à ces adresses. Certaines problématiques concernent l'érosion et d'autres concernent la conformité de la bande riveraine.

Tableau 3 : Résumé des visites de bandes riveraines du lac Mégantic

Adresse	Commentaire
111 chemin Ernest Martin	Tout est conforme pour la bande riveraine, mais le sable de plage serait apporté par le ruisseau bordant le terrain. En amont, on voit la sablière de M. Rhéaume.
	
119 chemin Ernest Martin	Pas de bande riveraine et terrain tondu jusqu'à la plage. Cotée «C».



119 Ernest Martin

123 chemin Ernest Martin

Accès trop large et la bande riveraine n'est pas assez profonde. Cotée «C».



123 Ernest Martin

129 chemin Ernest Martin

Aucune bande riveraine et l'enrochement n'est pas assez recouvert. Cotée «C».



129 Ernest Martin

151 chemin Ernest Martin

Tonte jusqu'au bord du muret.



151 Ernest Martin

207 chemin Ernest Martin

La bande riveraine n'est pas assez profonde et le gazon est tondu à 100%. Cotée «C».



287 chemin Ernest Martin

Nouvelle construction. Érosion, chemin d'accès érodé et aucune membrane de rétention pour le terrain "sur la terre". La bande riveraine en tant que telle est très naturelle.



315 chemin Ernest Martin

Enrochement non recouvert à certains endroits et environ 14 mètres de la bande riveraine n'a que quelques arbres ou un sol sans végétation. Ruisseau avec érosion.



349 chemin Ernest Martin

Descente au lac avec érosion apparente, nouvelle construction avec terre sur le terrain et déboisement avec terre dans la forêt. Possibilité de sédimentation.





Xxx à côté de 349 chemin Ernest Martin
(matricule 7248-21-5412)

Nouvelles constructions sans barrières à sédiments. Tas
de terre apparents.



425 Ernest Martin

Terrain déboisé au bord du chemin avec plusieurs tas
de terre, aucune barrière à sédiments. Possibilité
d'érosion, car le terrain est abrupte.



144 chemin de la plage

Bande riveraine cotée "B", car l'accès est trop grand. Il faut ajouter des végétaux pour éviter l'érosion, car il y a beaucoup de sable.



214 rue Jérôme

Le gazon ne semble pas tondu, mais il n'est pas haut. Il y a une possibilité d'érosion sur la plage.



xxx à l'arrière de 212 chemin de la Baie Victoria

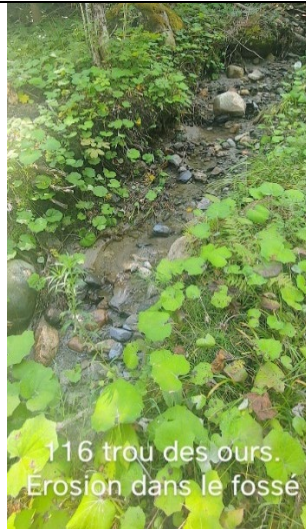
Tonte jusqu'au bord du lac, petite partie avec renaturalisation. Apparence d'érosion sur la plage. Cotée «C».

 À l'arrière de 212 baie Victoria	
148 chemin de la plage	Bande riveraine correcte, mais il y a possibilité d'érosion. Envoyer de la communication ciblée pour encourager à la stabilisation.
 148 chemin de la plage	
138@140 rue Louise	Tonte jusqu'au bord de la plage et trop d'accès.
 138-140 rue Louise	
84 chemin trou des ours	Bande riveraine impeccable et fosse scellée sans fuites apparentes. Problème d'érosion important suite au déboisement du terrain arrière (matricule 7344-23-9769). Un déboisement a été fait et la crue du mois d'août 2022 a entraîné le débordement et le remplissage du fossé du côté du terrain arrière et la destruction partielle de l'entrée, du stationnement et du terrain au 84 chemin trou des ours. Les ponceaux existants sont bouchés en partie ou en totalité et de nouveaux ponceaux devraient être installés dans la

semaine du 29 août ou du 5 septembre 2022 afin d'améliorer la gestion de l'eau de ruissellement. Voir photos.



En arrière du 84 chemin trou des ours matricule 7344-23-9769	Problème d'érosion important suite au déboisement du terrain. Un déboisement a été fait et une grande crue a entraîné le débordement et le remplissage du fossé et la destruction partielle de l'entrée du 84 chemin trou des ours (stationnement et terrain). Les ponceaux existants sont bouchés en partie ou en totalité et de nouveaux ponceaux devraient être installés dans la semaine du 29 août ou du 5 septembre afin d'améliorer la gestion de l'eau de ruissellement.
 Arrière de 84 trou des ours  En arrière de 84 trou des ours	
116 chemin trou des ours	Problématique d'érosion suite à la crue importante d'août 2022. Du sable est descendu sur le terrain et une partie semble avoir été retenue par des arbres couchés sur le sol. Érosion également près de la descente pour le canot. Voir les photos.
 116 trou des ours	



124 chemin trou des ours

Nouvelle construction. Le sable autour du solage a été entièrement emporté par la crue d'août 2022. Des travaux étaient effectués en date du 30 août afin de stabiliser l'aménagement paysager (enrochement, membranes) avant la prochaine pluie importante. Le terrain sera stabilisé avec de la tourbe et un aménagement paysager. Il s'agit d'un événement exceptionnel, dû à l'importante crue d'août 2022. Voir les photos.



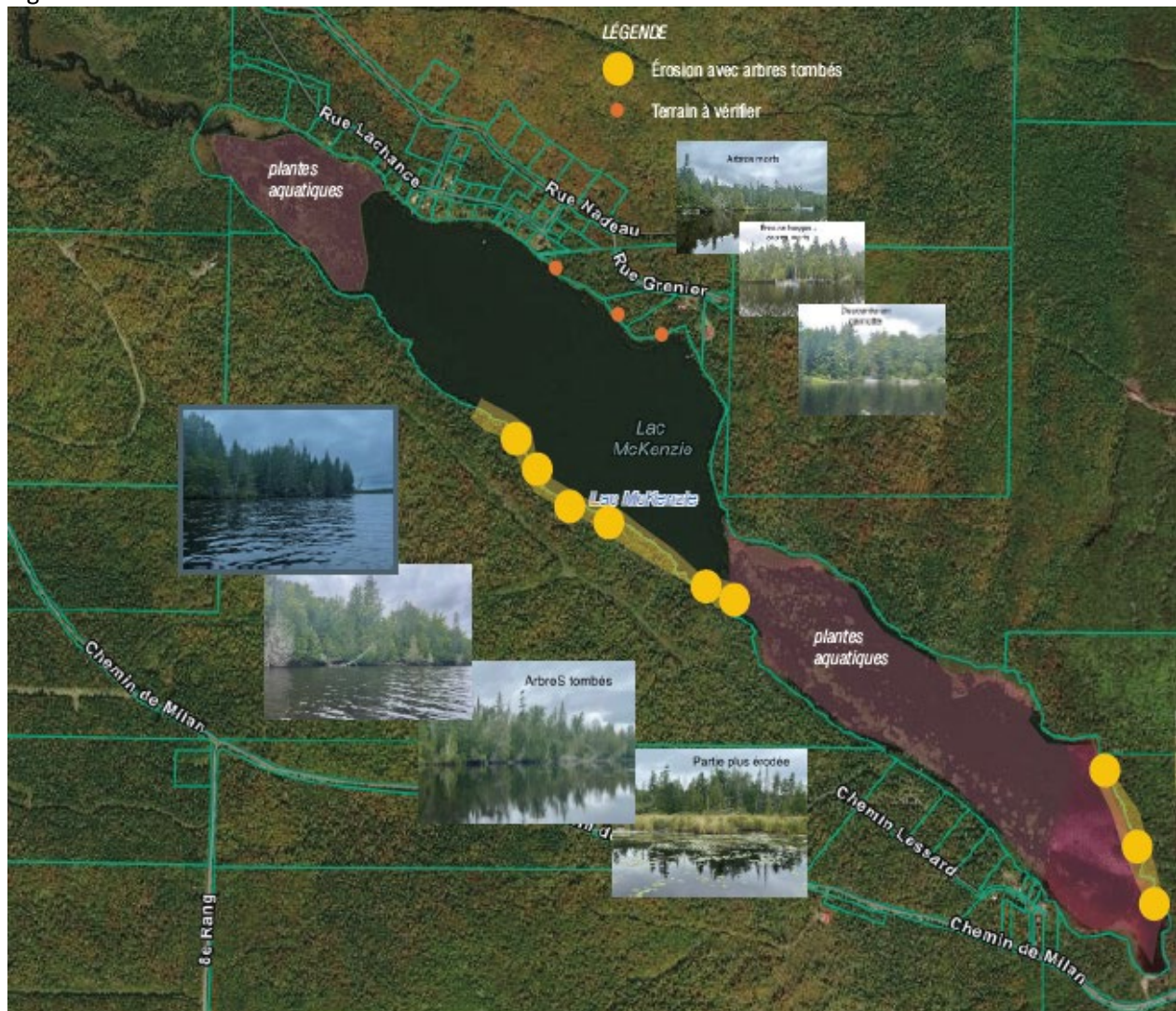
4. Compte-rendu des visites des propriétés du lac McKenzie

La visite du lac McKenzie en kayak a permis de mettre en lumière l'érosion naturelle des berges, probablement due à la fluctuation du niveau de l'eau et les événements météorologiques. L'érosion se note plus particulièrement par les arbres morts qui sont tombés ou qui tombent vers le lac. Aucune propriété n'a été ciblée comme devant être visitée par son terrain. Les berges du lac sont grandement naturalisées. Voici quelques photos qui démontrent l'érosion naturelle de la rive du lac McKenzie ainsi qu'un visuel cartographique des lieux les plus affectés :

Tableau 4 : Visuel de l'érosion naturelle au lac McKenzie



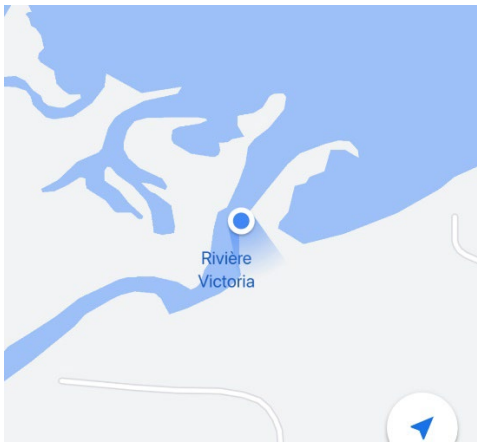
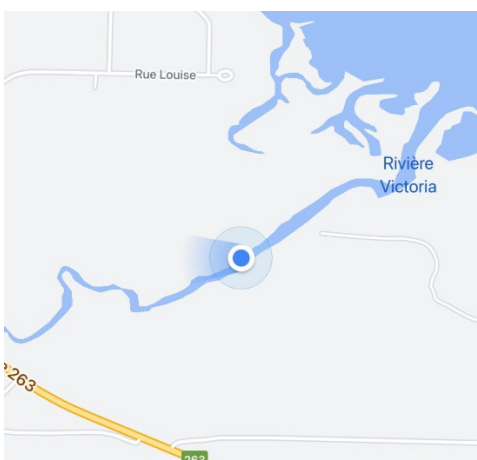
Figure 1 : Carte des lieux d'érosion naturelle du lac McKenzie

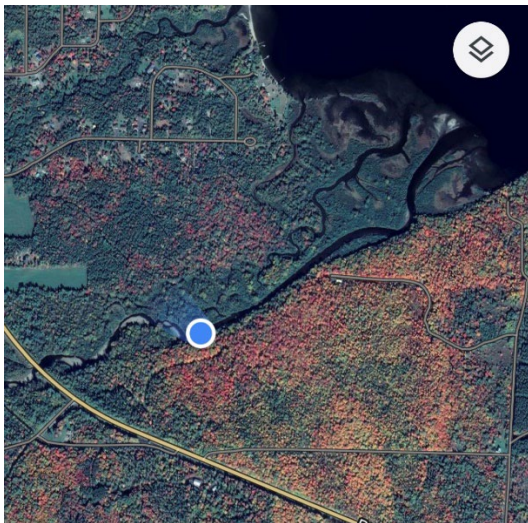
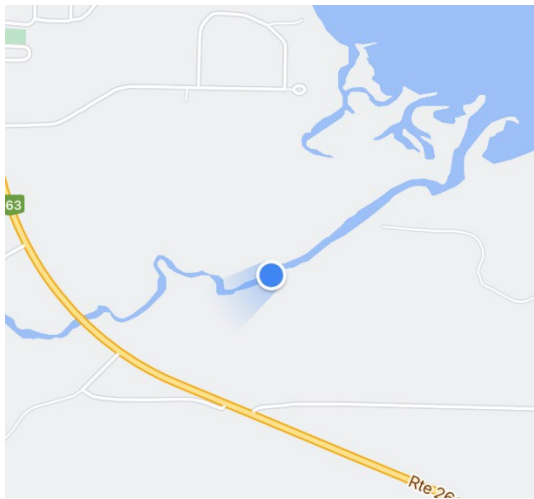
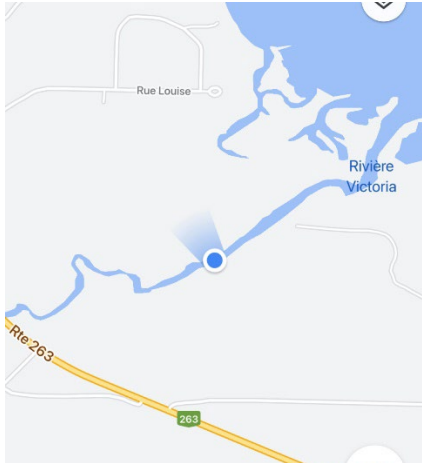


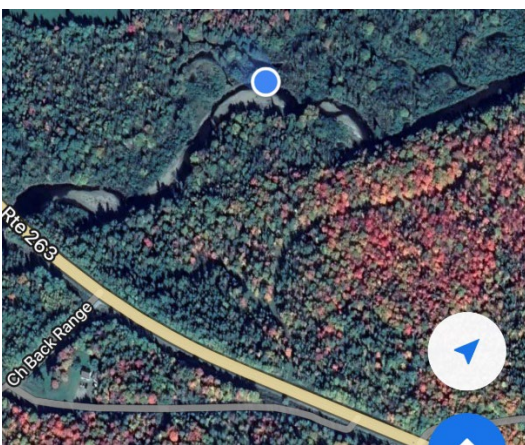
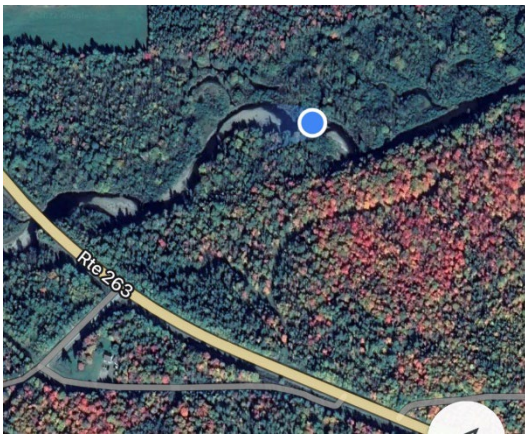
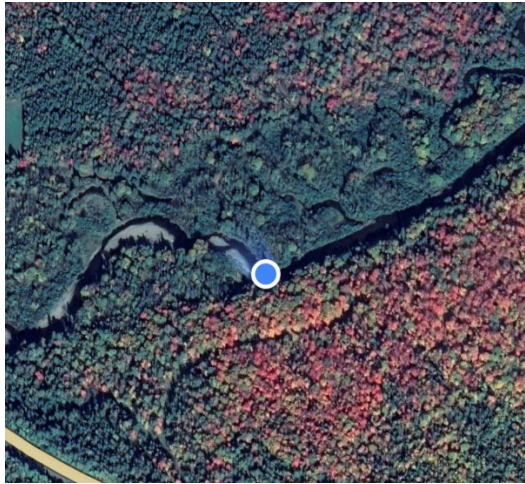
5. Compte-rendu de la visite de la rivière Victoria

La rivière Victoria a été visitée en trois journées : une première avant-midi a été réalisée en kayak à partir du lac jusqu'à la 263, une seconde à la marche à partir du pont de la randonnée Un lac au sommet jusqu'à la route 263 et finalement une journée a été consacrée à la marche de la rivière de la route de la Colonie (Val-Racine) jusqu'au pont. Les constats sont similaires à ceux faits au lac McKenzie : l'érosion sur les berges de la rivière Victoria, bien que présente en importance à certains endroits, est naturelle. Ainsi, peu d'interventions sont à faire, car il s'agit bien souvent d'érosion qui semble être due aux crues de la rivière, bien souvent au printemps. Voici les photos ainsi que les repères cartographiques des lieux présentant de l'érosion :

Tableau 5 : Érosion sur les rives de la rivière Victoria – Secteur lac Mégantic jusqu'à la 263

 A map snippet showing the mouth of the Rivière Victoria flowing into a larger body of water, likely Lac Mégantic. A blue circle with a white dot marks a specific location on the riverbank. The text 'Rivière Victoria' is visible on the map.	 A photograph of a riverbank. The foreground shows the calm water of the river, reflecting the surrounding green trees. The bank itself is composed of dark, exposed soil and roots, indicating significant erosion. The trees are dense and have some autumn-colored leaves.
 A map snippet showing the Rivière Victoria flowing through a landscape. A blue circle with a white dot marks a location on the river. The map also shows 'Rue Louise' and '263' (Route 263) nearby. The text 'Rivière Victoria' is visible.	 A photograph of a riverbank. The foreground shows the calm water of the river, reflecting the surrounding green trees. The bank itself is composed of dark, exposed soil and roots, indicating significant erosion. The trees are dense and have some autumn-colored leaves.





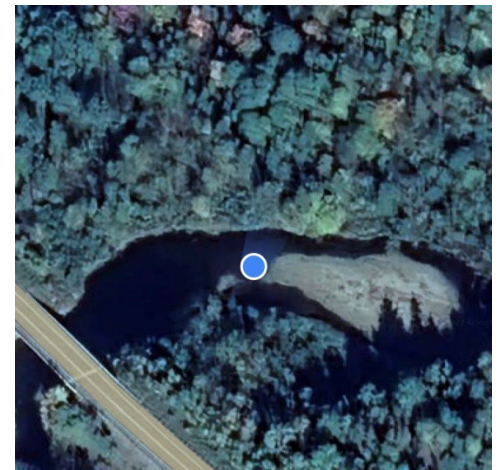
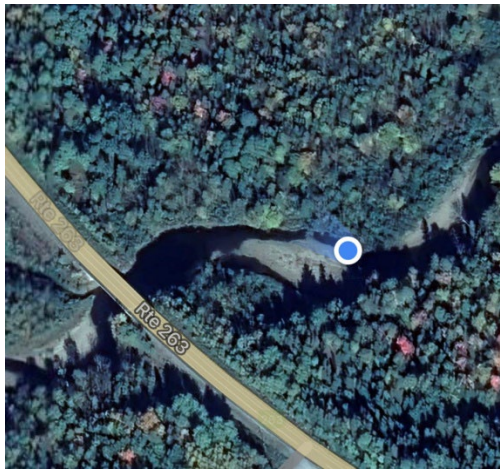
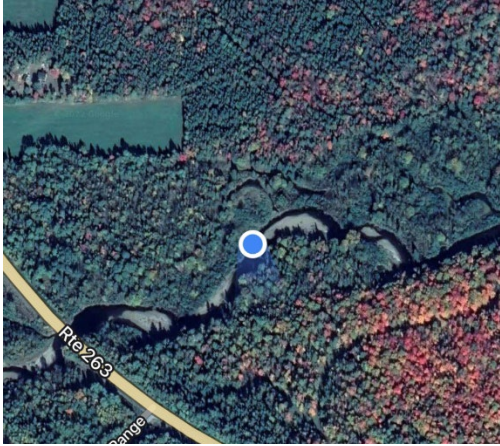
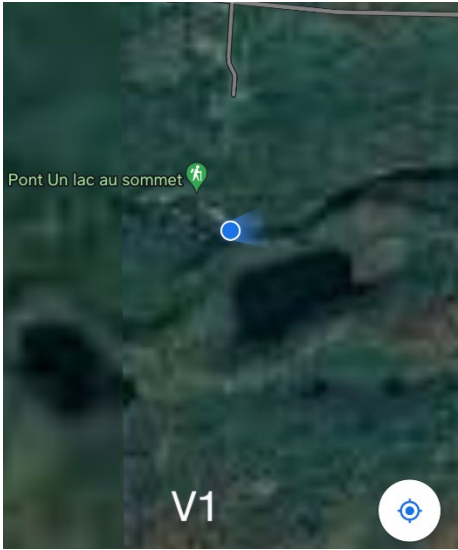
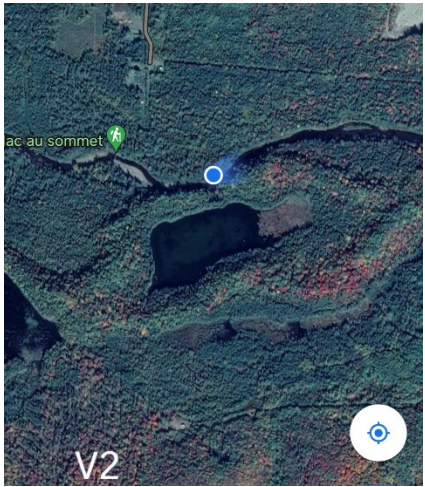
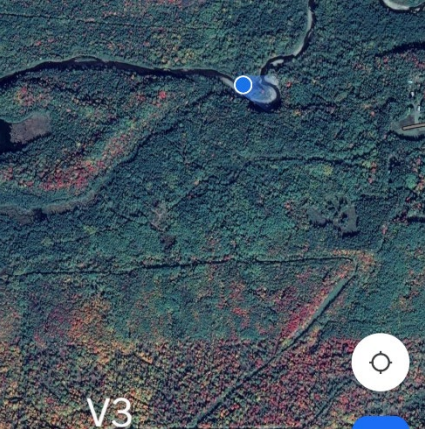


Tableau 6 : Érosion sur les rives de la rivière Victoria – Secteur pont jusqu'à la route 263

 Pont Un lac au sommet V1	 V1
 lac au sommet V2	 V2
 V3	 V3

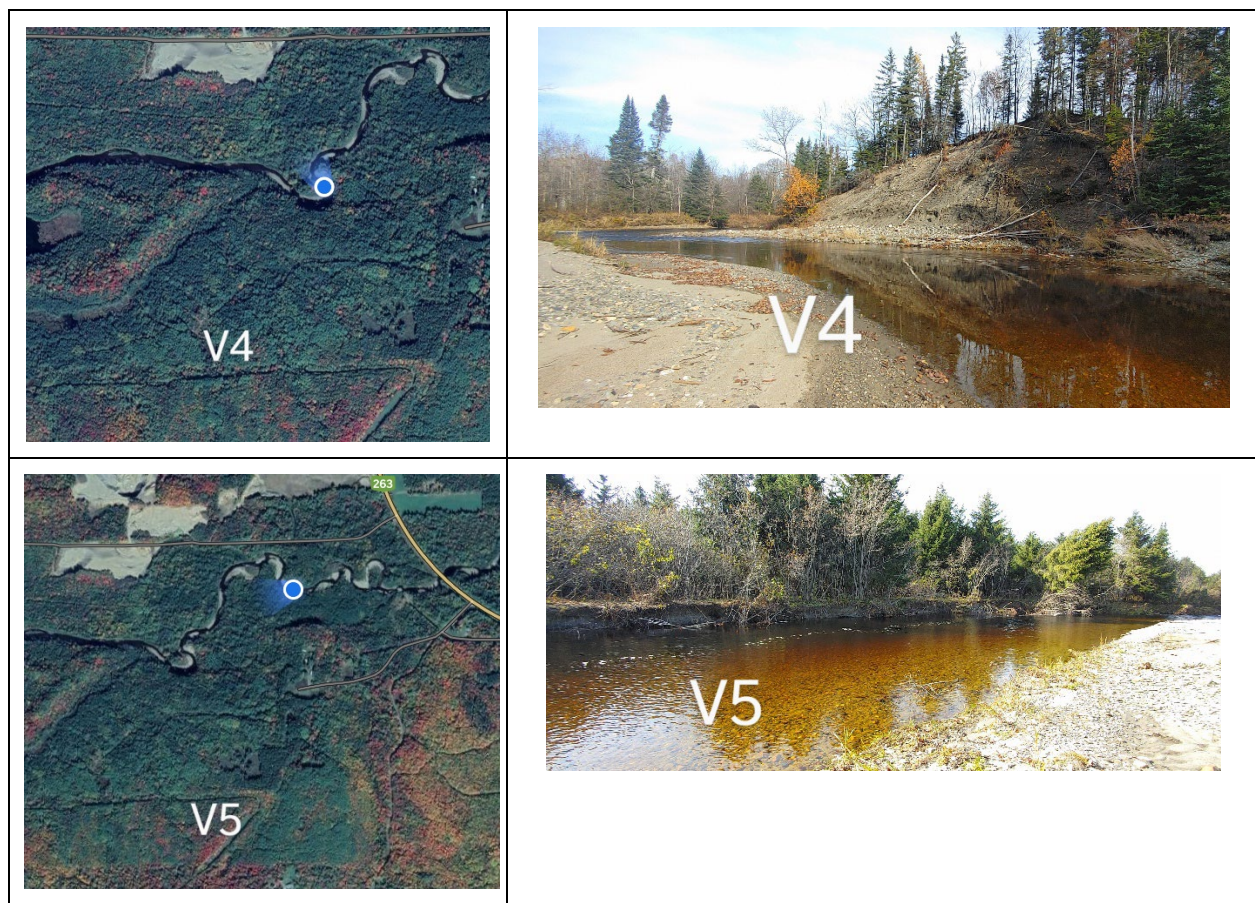


Tableau 7 : Érosion sur les rives de la rivière Victoria – Secteur du rang de la Colonie jusqu’au pont

